

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION

CSA-DPJJ

DÉCLARATION PRÉLIMINAIRE DU 08 OCTOBRE 2026



Monsieur le président,

Au surlendemain d'une nouvelle journée de mobilisation qui prend jour après jour davantage d'ampleur, la CGT PJJ est indignée.

Indignée par le mépris de ce gouvernement, qui reste sourd à la colère et aux revendications légitimes des lycéens et des étudiants, alors même qu'il est le principal responsable de la dégradation accélérée de l'enseignement public, comme des autres services publics. Peut-on blâmer cette jeunesse de vouloir de bonnes conditions d'apprentissage, l'égalité des chances et l'espoir de réussir leur avenir ?

Indignée par le traitement réservé à cette jeunesse, à qui nous devrions plutôt donner l'ambition et les moyens de construire la société de demain. La seule réponse du gouvernement à leur liberté de conscience est la répression violente de sa manifestation.

Indignée par le discours politique, largement relayé par les institutions et les médias, insinuant que cette jeunesse est sous influence et dangereuse. Mais il s'agit là d'une habitude de la Macronie : faire détourner le regard, déplacer le problème, plutôt que de traiter le fond. Faut-il rappeler que l'instauration de l'idée d'un climat de peur provoque la division et renforce toujours un peu plus l'extrême-droite.

Indignée par la disproportion de la violence policière qui pourrait clairement s'assimiler à un régime fasciste, à l'heure où les digues de la démocratie vacillent déjà et où certains préfets agissent en totale rupture avec le principe de séparation des pouvoirs. Notre organisation ne cautionne aucune violence mais c'est bien à l'État de montrer l'exemple. Malheureusement, ce gouvernement attise toujours le feu, comme notamment lors des révoltes urbaines de 2023. Nos décideurs ne tirent malheureusement pas les enseignements du passé. Plus que jamais nous avons besoin de gardiens de la paix et non pas de forces de l'ordre.

Indignée par le traitement judiciaire de cette situation. Depuis presque 15 jours, les parquets mettent en œuvre une politique pénale davantage animée par les chiffres que par une proportionnalité et une cohérence éducative qui doivent normalement animer la justice des mineurs. Les garde-à-vues et les déferrements se multiplient, les irrégularités aussi : parents non prévenus, accès aux médecins non-respectés, avocats absents, réquisitions disproportionnées...

Que fait le garde des Sceaux dans tout cela ? Le communiqué de presse du ministère est affligeant. Soutien total aux forces de l'ordre et à peine un mot pour les professionnels de la PJJ qui sont fortement mobilisés. Le ministre doit faire erreur, il n'est plus celui de l'intérieur ! Son rôle devrait être de rappeler aux juridictions et au gouvernement la nécessaire protection que l'État doit à ces enfants et la primauté de l'éducatif dans le rendu de sa justice.

Monsieur le président, vous avez vous aussi un rôle à jouer dans cette crise. Faites en sorte que la protection et la priorité éducative ne soient pas que de belles intentions de votre direction mais bien des valeurs humanistes et progressistes réellement portées par nos décideurs politiques et nos institutions ! Dans le cas contraire, vous contribueriez vous aussi à ce désastre.

La CGT PJJ, elle, a fait son choix ! Notre organisation continue de soutenir pleinement cette mobilisation et y participera notamment pour en assurer la sécurité des cortèges, ce jour et dans toutes les futures mobilisations, jusqu'à ce que les revendications soient entendues. Nous en appelons à la citoyenneté de tous les professionnels de la PJJ afin de faire de même. Par conséquent, nous ne siégerons pas au CSA de ce jour.

Pour nos enfants, pour la jeunesse, pour la société de demain !



Je vote **CGT-PJJ**

Notre force, c'est vous.





Élections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026